

COMPOSANTE: 2

N° activité: 2.8.2

Nom activité: Chemicals introduction workshop : seminar and training on REACH regulation

Dates mission : 30 juin – 3 juillet 2009

Experts : S. Tissot et S. Vivier

#### RAPPORT DE MISSION

##### Résumé :

L'objet de cette seconde mission était de réaliser des journées de séminaire de formation relative à la mise en œuvre du règlement REACH sur la gestion des produits chimiques. Il a semblé important de bien replacer les notions fondamentales du règlement REACH en raison de sa complexité. Les définitions et grandes phases du règlement ont été explicitées avec un point focal sur la procédure d'autorisation.

Le séminaire s'est déroulé sur deux jours avec des participants différents le second jour (opérateurs économiques) ; le premier jour (REPA, des LEPA, GARDE) le règlement REACH, ses grandes phases et l'organisation nationale en France ont été présentés. Le second jour s'est focalisé sur les aspects de classification et étiquetage. Un rappel en introduction de la procédure d'autorisation a été effectué pour les nouveaux participants.

Une présentation détaillée de la réalisation des contrôles en France a en outre été effectuée à la demande de la garde.

Les participants ont pu exposer des cas et problèmes concrets auxquels les experts ont répondu dans la mesure du possible. Les discussions ont montré l'importance de la réalisation du séminaire de deux jours en réponse aux besoins des participants.

Les questionnaires d'évaluation des journées de formation ont permis de confirmer l'impression de satisfaction des participants ressentie lors du déroulement des sessions.

Les sessions de formation ont été riches et ont suscité de l'intérêt au regard de l'interactivité des participants.

Les participants de la garde, service d'inspection, ont particulièrement souligné leur intérêt concernant les actions de contrôles en France. Une nouvelle session plus spécifique, portant sur la présentation en détail du manuel et de la grille d'inspection serait appréciée de leur part.

### **Summary**

The purpose of this mission was to organise training sessions related to the implementation of REACH regulation on chemicals management.

The definitions and main phases of the regulation were explained, focusing on the permit procedure.

The training sessions developed during 2 days with the participation of economic agents for the 2<sup>nd</sup> day; the first day (REPA, LEPA, Guard) REACH regulation, its main phases and French national organization were presented. The second day, classification and labeling aspects were presented. For the new participants, the permit procedure was briefly reminded.

Moreover, French inspection details were presented at the request of the environmental guard.

The participants exposed cases and practical situations to which the experts responded the best they could. Discussions proved the importance of the organizing a two-day training session as a response to participants' needs.

The assessment questionnaires, for the training sessions confirmed the participants' satisfaction. The training sessions were dense and the participants were interactive.

Guard representatives, from the inspection service, underlined in particular their interest towards inspection actions in France. Consequently, they would appreciate a new training session and a detailed presentation of the inspection manual and of the inspection grid.

**Visa chef de projet roumain: G. LAMBRINO**



**Visa chef de projet français : F. BLANCHARD**



<b>N°act</b>	<b>Date</b>	<b>Objet</b>	<b>Experts français</b>	<b>Contacts Roumanie</b>
2.8.2	30 06 09	Réunion avec les représentants de la REPA	S Tissot S Vivier	
2.8.2	01 07 09	Formation J1	S Tissot S Vivier D Fauconnier	2 représentantes de la REPA, 5 des LEPA, 1 de la garde Annexe 1 : liste de participants
2.8.2	02 07 09	Formation J2	S Tissot S Vivier D Fauconnier	2 représentantes de la REPA, 5 des LEPA, 1 de la garde 3 opérateurs économiques Annexe 2: liste de participants
2.8.2	03 07 09	Exploitation des enquêtes et synthèse Rapport de mission	S Tissot S Vivier	

## 1/ DESCRIPTION DE LA MISSION

### 1.1/ LES ENJEUX DE LA MISSION :

- Finalisation et traduction des supports de formation
- Réalisation des deux journées de séminaire de formation
- Exploitation des enquêtes de satisfaction et synthèse

### 1.2/ REALISATION

- Traduction des supports de formation
- Animation du séminaire

Cette mission a pu se dérouler dans de bonnes conditions du fait d'une bonne implication des personnes de la REPA, LEPA, de la Garde et des opérateurs économiques. Les participants aux sessions de formation se sont montrés intéressés et de participation active. Un retour positif a été effectué (cf synthèse).

## 2/ DESCRIPTION DU SEMINAIRE DE FORMATION, QUESTIONS SOULEVEES ET SYNTHESE

### 2.1 DESCRIPTION DU CONTENU DES JOURNEES DE SEMINAIRE

Le programme du séminaire avait été défini au cours de la première mission en mai 2009 par consultation de représentants de la REPA en fonction des besoins (Cf. CR 19-20 mai 09).

Le séminaire se déroulant sur deux journées avec des participants différents le second jour (opérateurs économiques), le contenu avait été dissocié entre les deux jours comme suit :

**Jour 1** : Le règlement REACH, ses grandes phases et l'organisation nationale en France

Il a semblé important de bien replacer les notions fondamentales du règlement REACH en raison de sa complexité. Les définitions et grandes phases du règlement ont été explicitées avec un point focal sur la procédure d'autorisation.

Ont été abordés les points suivants :

- Définitions, les acteurs, le pré-enregistrement et l'enregistrement des substances dans le cadre de REACH ainsi que le calendrier avec ses échéances

- L'autorisation et la liste des substances candidates
- L'organisation nationale en France : les autorités compétentes, le helpdesk, les agences, les corps de contrôles

Cette première journée dense en informations a fait l'objet de plusieurs questions qui sont reprises en point 2.2.

Les rappels se sont avérés fort utiles au vu des questions et des réactions des participantes. Une participation active a été notée avec des échanges fructueux entre les participantes et les experts.

## **Jour 2** : Le règlement CLP, la fiche de données de sécurité, et échanges

La seconde journée s'est focalisée sur les aspects de classification et étiquetage. Un rappel en introduction de la procédure d'autorisation a été effectué pour les nouveaux participants.

### Ont été abordés les points suivants :

- Autorisation et substances candidates (résumé, points essentiels)
- Les fiches de données de sécurité (FDS), rappels et modifications en lien avec REACH
- Règlement CLP, ses nouveautés, son impact sur les FDS

Cette longue demi-journée (9h30-14h) s'est achevée par un temps dédié aux échanges entre les participants et les experts. De nombreuses questions ont été soulevées et sont résumées au point 2.2. Les échanges ont permis d'évoquer des points non développés dans les supports de formation.

Une présentation détaillée de la réalisation des contrôles en France a été effectuée à la demande de la garde.

Les participants ont pu exposer des cas et problèmes concrets auxquels les experts ont répondu dans la mesure du possible. Les discussions ont montré l'importance de la réalisation du séminaire de deux jours en réponse aux besoins des participants.

---

## 2.2 QUESTIONS SOULEVEES ET REPONSES

### 1) Différences entre consommateur et utilisateur aval (UA)?

Consommateur : c'est la cible à protéger, il s'agit de la population générale

UA : c'est un professionnel.

### 2) Y aura-t-il des évaluations par les états membres

Oui, de dossiers de substances.

3) Qu'est ce que les NLP, des monomères ?

Non, les NLP ou No longer Polymers sont des petits polymères qui ne répondent pas à la définition de polymères. Il existe une liste d'environ 700 NLP disponibles sur le site de l'ECB (European Chemicals Bureau).

4) Que se passe-t-il en cas d'oubli de pré-enregistrement ?

Il y avait possibilité entre le 01/12/08 et le 01/06/09 de demander un pré-enregistrement tardif auprès des autorités compétences pour les substances phase-in. Depuis, l'enregistrement direct est obligatoire.

5) Comment apparait le numéro d'enregistrement ?

Sur la FDS, en rubrique 3.

6) Quelles valeurs de référence dans le rapport de sécurité chimique ?

Il s'agit des PNEC pour l'environnement et des DNEL pour la santé humaine. Les DNEL sont très proches des VTR (valeurs toxicologiques de référence) développées par exemple par US EPA, ATSDR, ...

7) Peut-on avoir accès à la liste des substances pré-enregistrées ?

Oui sur le site de l'agence européenne ECHA.

8) Lors d'achats de substances en EU comment cela se passe t'il ?

L'acheteur est un UA, il doit demander à son fournisseur le numéro d'enregistrement qui est inscrit sur la FDS. C'est le moyen de communication obligatoire.

9) Doit-on enregistrer un article ?

Non, on enregistre les substances dangereuses contenues dans l'article et susceptibles d'être émises lors d'utilisation normale de l'article (or usure).

10) Cas de la fonte

Le statut de l'industrie sidérurgique est en cours de discussion au niveau de l'UE. Les plaques et tuyaux en fonte sont des articles par exemple

11) Qui couvre l'émission de solvants contenus dans les peintures ?

Rappel : la peinture est une préparation. Le formulateur qui utilise les solvants doit faire remonter à son producteur ou importateur cet usage pour que celui-ci soit couvert dans le dossier d'enregistrement.

12) Un dossier d'autorisation est-il valable pour tous les acteurs ?

Selon l'article 62 du règlement, les demandes d'autorisation peuvent être introduites par le ou les fabricants, le ou les importateurs et/ou le ou les utilisateurs en aval de la substance. Elles peuvent être présentes par une ou plusieurs personnes.

13) Doit-on contrôler les UA ?

Non, pas en 2009 ; programme défini au niveau européen.

14) Exemptions d'enregistrement : les substances ELINCS sont –elles concernées ?

Les substances ELINCS sont considérées comme déjà enregistrées mais uniquement pour le déclarant de l'époque. Pour tous les autres acteurs, ils doivent procéder à un enregistrement.

15) Les huiles essentielles sont-elles exemptées ?

Non. Les substances d'origine naturelle sont soumises à enregistrement. Le plus souvent se sont des substances UVCB (pour plus de détails se référer au guide du RIP 3.10 ; des explications ont été apportées en séance).

16) A-t-on des numéros d'enregistrement actuellement sur les FDS ?

A priori il s'agit de cas rares car peu de substances ont déjà été enregistrées.

17) Cas d'une FDS fournie en langue étrangère

Cette FDS est non conforme car la FDS doit être fournie dans la langue officielle du pays du destinataire.

18) Cas des douanes ?

Les experts ne sont pas des spécialistes du sujet. Rappel que la Roumanie est de plus en dehors de l'espace Schengen.

19) Cas de l'importation de préparations ?

L'importateur a du pré-enregistrer toutes les substances de la préparation importée.

20) Cas du charbon de bois ?

Absence de réponse, statut pas clair.

21) Quel est le cout de l'enregistrement ?

Le cout dépend du volume considéré, de la taille de l'entreprise, de la participation à un forum,... La taxe destinée à l'ECHA varie entre 500 € et 30 000€ environ.

22) Lors de contrôles, de quel tonnage tient-on compte ?

On se base sur la moyenne des tonnages des trois années précédentes.

---

## 2.3 SYNTHÈSE : EXPLOITATION DES ENQUÊTES DE SATISFACTION

Les questionnaires d'évaluation des journées de formation ont permis de confirmer l'impression de satisfaction des participants ressentie lors du déroulement des sessions. Les résultats des enquêtes de satisfaction ont été exploités sous forme de graphiques pour une vision d'ensemble. Ils sont présentés ci-dessous après avoir rappelé les éléments principaux.

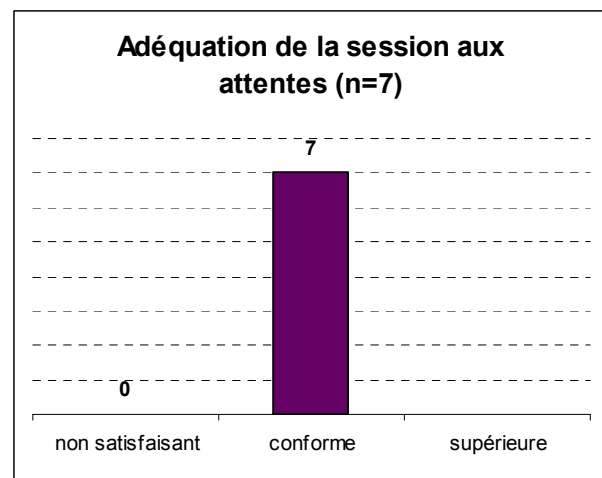
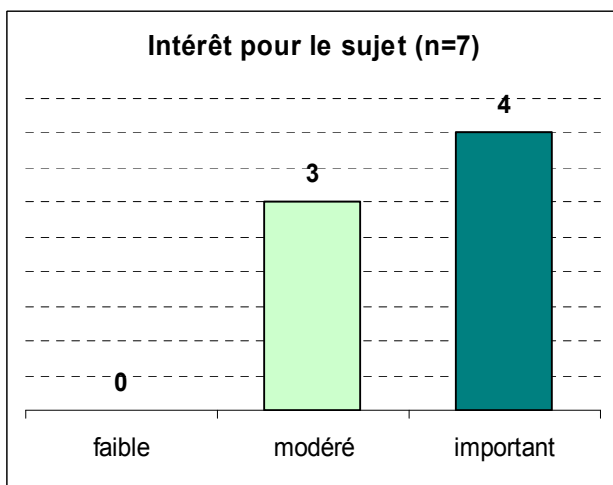
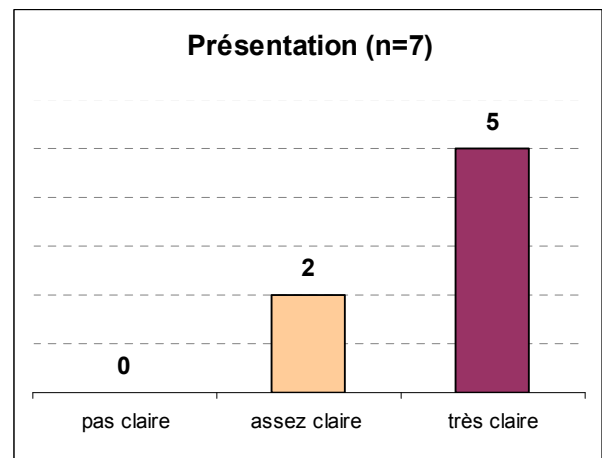
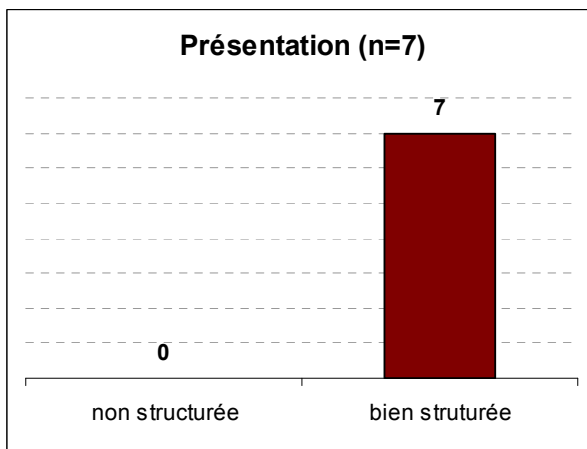
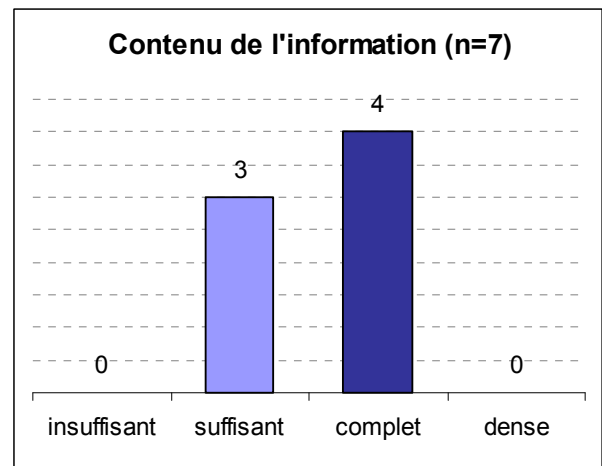
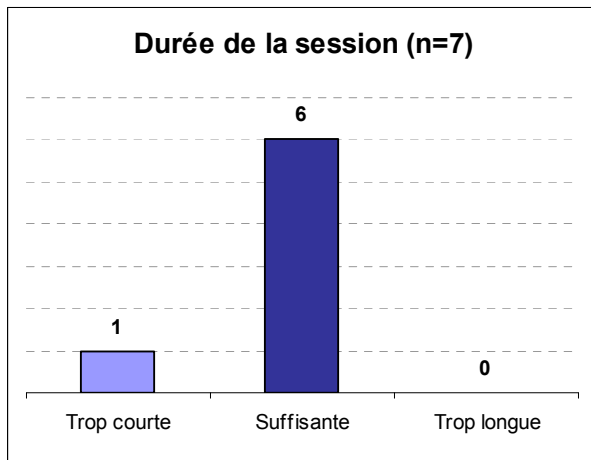
Les présentations ont été appréciées sur les aspects généraux : durée appropriée, information suffisante sans être dense, présentations bien structurées et très claires, **des sessions supplémentaires ont même été demandées.**

Le sujet a intéressé, tel qu'en a témoigné l'interactivité des sessions et les différentes questions répertoriées. La formation a été conforme aux attentes voire plus intéressant que prévu.

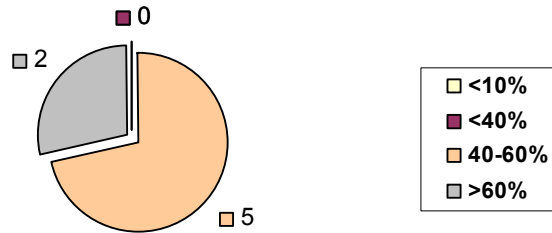
Les participants n'utiliseront pas tous les jours les informations reçues mais de manière régulière (mensuelle ou hebdomadaire) et ils ont estimé dans l'ensemble pouvoir transmettre 50% de l'information dans leur activité.

Le sujet étant complexe, si des sessions complémentaires devaient être envisagées, il serait apprécié d'aborder différents points spécifiques de la réglementation, avec par exemple le détail des contrôles et la présentation du manuel français d'inspection REACH. À préciser que sur ce point, la personne de la REPA devrait pouvoir contacter la NEPA pour un contact au ministère français et savoir s'il est possible d'obtenir des données plus précises sur le sujet.

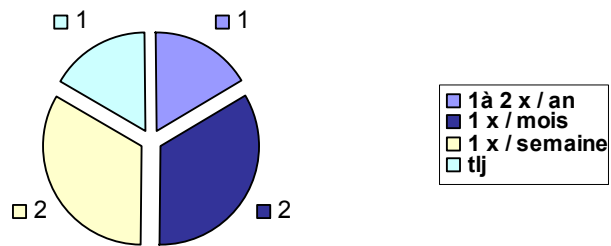
## Evaluations de la première journée (7 évaluations, 8 participants)



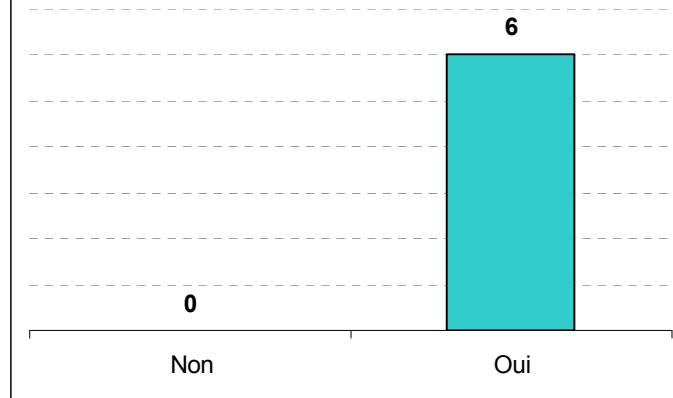
### Transmission des informations dans l'entreprise (n=7)



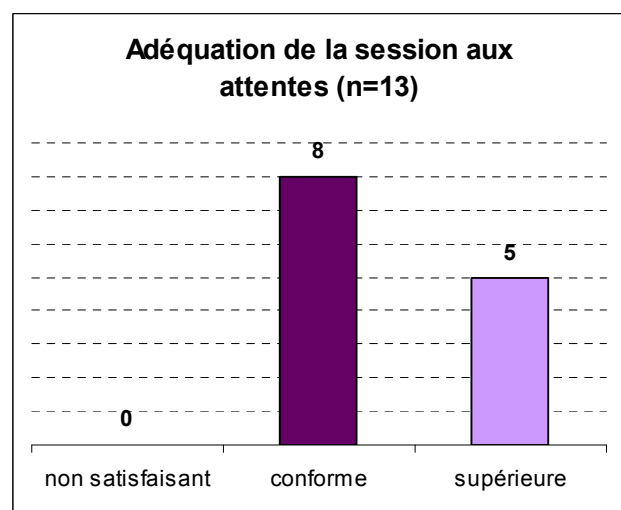
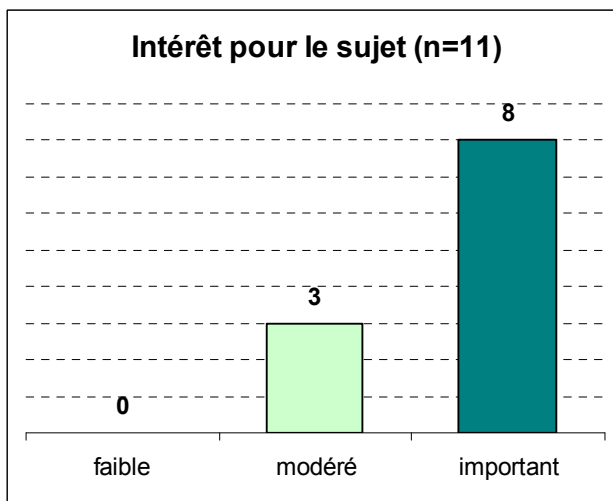
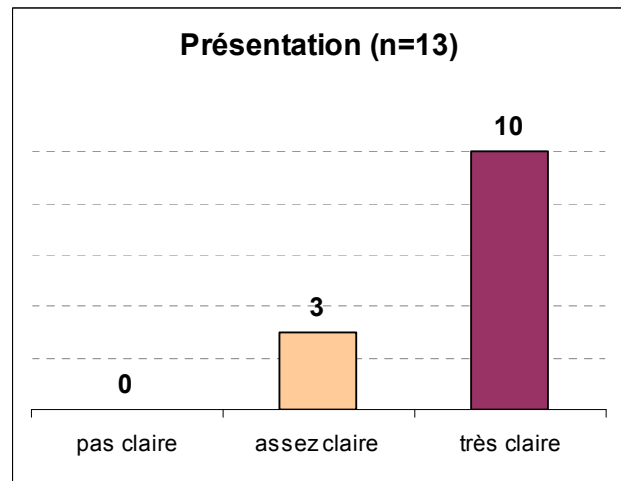
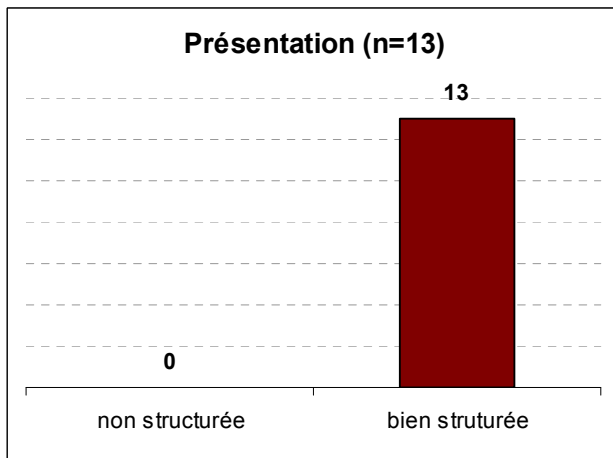
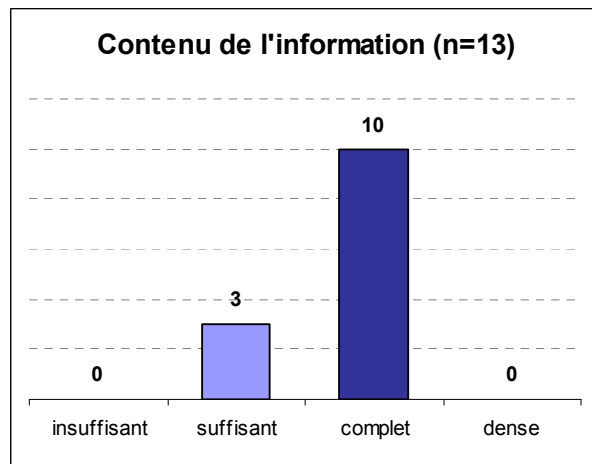
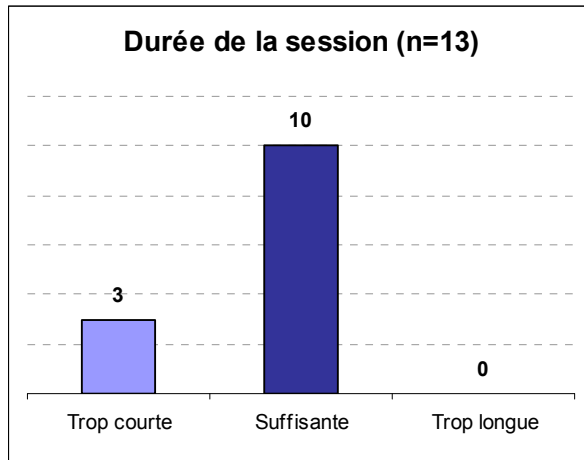
### Utilisation de l'information dans l'activité (n=6)



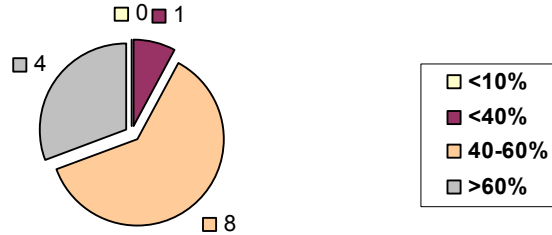
### Participation souhaitée à d'autres sessions de formation (n=6)



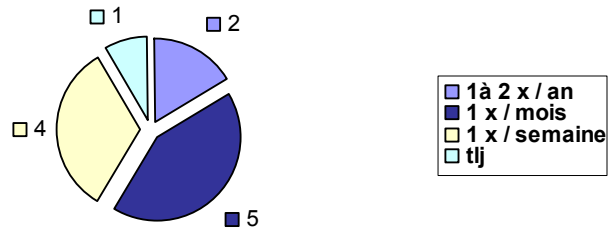
## Evaluations de la seconde journée (13 participants dont acteurs économiques)



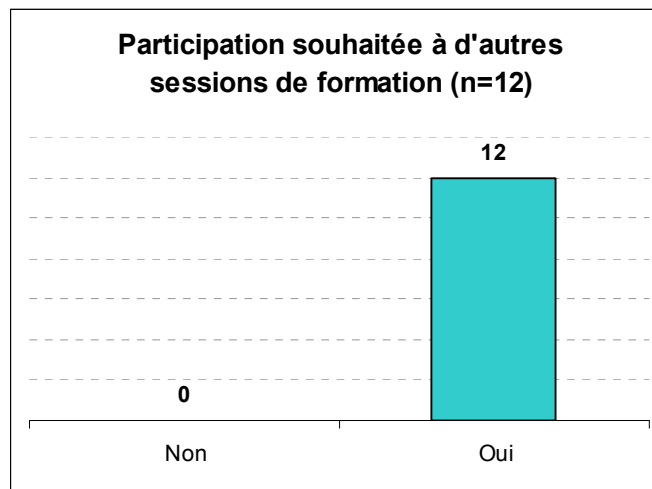
### Transmission des informations dans l'entreprise (n=13)



### Utilisation de l'information dans l'activité (n=12)



### Participation souhaitée à d'autres sessions de formation (n=12)



### 3/CONCLUSION

Cette seconde mission s'est bien déroulée dans l'ensemble et les participants ont montré une satisfaction aux journées de formation.

Les sessions de formation ont été riches et ont suscité de l'intérêt au regard de l'interactivité des participants.

Les participants de la garde, service d'inspection, ont particulièrement souligné leur intérêt concernant les actions de contrôles en France. Une nouvelle session plus spécifique, portant sur la présentation en détail du manuel et de la grille d'inspection serait appréciée de leur part. A ce sujet, la personne de la REPA a fait part de sa possibilité de solliciter la NEPA pour contacter le ministère français.

La phase de questions-réponses la seconde journée a permis aux acteurs locaux de trouver des réponses à des cas et problèmes concrets auxquels ils étaient confrontés.

Les experts se sont montrés ouverts à la demande d'une session de formation supplémentaire si la décision était prise.

Annexe 1 : liste de participants

SEMINAR : REACH  
(Activity 2.8.2)  
1 JULIE 2009  
(STEPHANIE VIVIER et SYLVIE TISSOT)

Nr. Crt.	Nume si prenume	Institutie reprezentata	Funcția	Directia (compartimentul)	Telefon	e-mail
1.	EDUINCEI HADIANA NICOLSCU	GAZI-CITIMIS	COMISAR	CONTRACTANTII	0256-29992 0744-570016	edunice@gazi.ro
2.	MICHAELA CONSTANTIN	APM TIMIS	ASISTENT	CAMP. LESZAI	0256-091845	micahela@ipicta.ro
3.	LILIANA APOLONIA	APM Gagas	COORDINER	CGDE	0257-293053	liana.constantina@gagas.ro
4.	APOLONIA SIMONA	ARPM	COORDINER	GAZD	0256-20126	aponia@pactm.ro
5.	TRICIA NICOLE	APM HAD	COORDINER	GDC	0257-281161	tricia@pactm.ro
6.	Sybilona	APM HAD	---	---	---	---
7.	TRICIA ANGELEA	GAZI-CITIMIS HUNEDARA	COORDINER	CONTROLUL PLUMBRII	0257-219790	sybilona@gazi.ro
8.	ALIANA ALIANA	APM HUNEDARA	COORDINER	GASCP	0257-215445	aliana@pactm.ro
9.	TRICIA SYLVIE	INERIS	ASISTENT	TOPOLOGIE	+33344556431	sybilona@pactm.ro
10.	VIVIER Stephanie	INERIS	Extert	Topologie	+33344556431	stephanie.vivier@ineris.fr
11.	ISPASOLU CARMEN	ARPM TIMISARA	RTA TRAD	TIMISARA	0256-200557	carmen.ispasol@pactm.ro

Annexe 2 : liste de participants

SEMINAR : REACH  
 (Activity 2.8.2)  
 2 JULIE 2009  
 (STEPHANIE VIVIER et SYLVIE TISSOT)

Nr. Crt.	Nume si prenume	Institutie reprezentata	Functie	Directia (compartimentul)	Telefon	e-mail
1.	ANITA CRACIUN ANITA	ARM	COORDONATOR	GRUPA 1	021628026	anita@arm.ro anita.craciun@arm.ro
2.	LORINCZ MARIANA	ENV-CT TIMIS	COORDONATOR	COORDONATOR	025621989 0256152016	lorincz@env.ro lorincz@env.ro
3.	ANITA ANITA	APT ARHO	Coordonator	GD	0297281461	anita@apt.ro
4.	Silvia ANITA	---	---	---	---	---
5.	BOGDAN BOGDAN	SC COOPIN JEL	Coordonator	Colectivitate	0216291220 0256223410	bohdan@coopin.ro bohdan@coopin.ro
6.	ANITA ANITA	SC R-Design SEL	Coordonator	Mediu	0256124486 0256153611	anita@sc-r-design.ro anita@sc-r-design.ro
7.	Maria ANITA	ARPH	Coordonator	Industria	02561200526	maria@arph.ro
8.	MARIA ANITA	ARPH	Coordonator	Industria	02561200526	maria@arph.ro
9.	ANITA ANITA	ARPH	Coordonator	Industria	02561200526	maria@arph.ro
10.	TURLEA HIDRUL	SE ENERGETIC SEL	INGINER Ap. PH.	Proiectie Mediu	0256217081	turlea@energetica.ro turlea@energetica.ro

11.	BRESAN AUNA	APR HONORARIA	CONSILIER	GDSPED.	0259 215445	management.digenti@opn-ld.10
12.	POPA ANGELA	ENIN - HD	COMISAR	CONTROL POLU#R1	0254-219790	alina-brnau@yaho.com yburndean@grm.a
13.	VIVIER STEPHANIE	EVERIS	EXPERT	TOXICOLOGIST	+333 4455 6303	stephanie.vivier@iut5.fr
14.	TISSOT SYLVIE	ENERIS	EXPERT	TOXICOLOGIST	+333 4455 6131	sylvie.tissot@eneris.fr
15.	ISRAELI CHARLEN	ARPM TIMONER	ETA TRANSDUCER	TWINNING	0256 200 577	charlen.israeli@ipartm.a
16.						
17.						
18.						
19.						
20.						
21.						
22.						
23.						
24.						
25.						
26.						